ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 1600

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation de l'hôpital de Rochebelle à Alès. La réforme hospitalière engagée par le précédent gouvernement a des conséquences sur la carte sanitaire de la région alésienne. Avec d'autres, l'établissement de Rochebelle traverse une période difficile et pleine d'incertitudes. Un examen attentif montre un besoin de complémentarité entre les diverses structures et non une mise en concurrence. Une synergie est nécessaire autour de l'hôpital d'Alès. L'hôpital de Rochebelle a une activité sur quatre grands domaines répartis sur la cancérologie, la pneumologie, le service médecine générale (en collaboration avec le régime minier), la chirurgie. Il lui demande en conséquence une augmentation de lits, particulièrement sur les pôles cancérologie, pneumologie, rééducation fonctionnelle, ainsi qu'une répartition mieux appropriée sur l'ensemble des établissements alésiens concernant le secteur chirurgie. Il souhaiterait également la prise en considération des aspirations des personnels sur la durée du travail, les revenus, les titularisations du personnel précaire, la retraite, la formation continue.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de monsieur le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation de l'hôpital privé de Rochebelle à Alès notamment en ce qui concerne l'évolution de ses activités médicales, la complémentarité avec le centre hospitalier d'Alès et la prise en considération des aspirations du personnel. Cet établissement de santé est géré par une association à but non lucratif dont le conseil comprend des représentants des Charbonnages de France, de la Caisse autonome de la sécurité sociale dans les mines et les Houillères du bassin du Centre et du Midi. L'Agence régionale de l'hospitalisation du Languedoc-Roussillon a souhaité un renforcement de la coopération entre les établissements du secteur sanitaire d'Alès - Bagnols-sur-Cèze. A cet effet, un comité de pilotage a été créé entre les cinq établissements les plus concernés de ce secteur. Dans un souci de rationalisation de l'offre de soins, l'hôpital de Rochebelle s'est engagé à cesser ses activités de chirurgie dans la mesure où quatre sites opératoires existent actuellement à Alès. Ce désengagement sera compensé par un renforcement de la spécialité pneumologique en court séjour, un développement de la rééducation post-opératoire, de la réadaptation fonctionnelle, et de la cancérologie. Actuellement, l'hôpital de Rochebelle traite, de concert avec le centre hospitalier d'Alès, les questions relatives aux personnels médicaux et non médicaux dans la mesure où des transferts d'emplois pour les personnels en poste. Cette adaptation profonde de l'offre de soins, compatible avec les besoins de santé et le respect des équilibres sociaux, est absolument nécessaire pour la pérennité des services offerts à la population par l'hôpital de Rochebelle.

Données clés

Auteur : M. Patrick Malavieille
Circonscription : Gard (4e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1600

Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2471
Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4262